



Demande d'autorisation d'exercice des fonctions
à TEMPS PARTIEL DE DROIT
Année scolaire 2023 – 2024

Annexe 2

Rectorat

Division
de l'enseignement privé

Tel. : 02 40 14 63 50

Mel : ce.dep@ac-nantes.fr

8 rue du Général
Margueritte
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

- Temps partiel demandé à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption
- Temps partiel demandé pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
- Temps partiel demandé pour donner des soins (**)
- Temps partiel demandé pour solidarité familiale (**)

Je soussigné(e).....Nom de naissance

affectation (indiquer l'établissement- ville – département) :

en qualité de ¹ contractuel délégué auxiliaire échelle de rémunération.....
discipline.....

- bénéficie d'un temps partiel de droit et souhaite l'interrompre à la rentrée 2023
- souhaite exercer à temps partiel de droit durant l'année scolaire 2023 – 2024

- il s'agit ¹
- d'une première demande
 - d'un renouvellement de temps partiel
 - d'une modification de quotité

souhaite exercer à temps partiel de droit pour la période duau**
(** pour soins ou solidarité familiale uniquement)

je souhaite exercer selon une quotité de service hebdomadaire deheures/.....

La quotité de service s'exprime en heures entières sur le maximum de service y compris les majorations et réductions, elle ne doit pas correspondre à un nombre d'heures inférieur à 50% ni supérieur à 80% du temps complet

je souhaite exercer mon service dans un cadre annuel, à ¹ :
 50% 60% 70% 80% de l'ORS

selon le mode :semaines àheures etsemaines àheures

je souhaite exercer mon service sous la forme annualisée.
(joindre courrier avec avis exprès du chef d'établissement)

Si je dépose une demande de mutation, je confirmerai cette demande de temps partiel sous couvert du directeur de mon nouvel établissement, dès réception de l'avis d'affectation.

Fait à....., le Signature :

Avis DU CHEF D'ETABLISSEMENT sur la compatibilité de la modalité du temps partiel demandé avec l'organisation des services dans l'établissement (rappel : la quotité de temps partiel de droit ne peut être modifiée)

Favorable pour un temps partiel de droit effectué ¹

- dans un cadre hebdomadaire (nombre entier d'heures hebdomadaires) :heures /²
- dans un cadre annuel tel qu'il est indiqué ci-dessus

(joindre sur papier libre l'organisation du service proposé : détail de la répartition horaire, le cas échéant, ventilé par établissement et par discipline)

Date Signature

¹ cocher la case correspondante
² à remplir si modification de la modalité